



Association des Trois Dumas
et
pour la sauvegarde du vieux Villers

Villers Cotterêts le 24 mai 1999.

Soissons mai 1999.

Chevilly-Larue mars 1999.

*En tant que Président de l'Association des Trois DUMAS et pour la Sauvegarde du Vieux VILLERS, à ce jour, je me permets de dédicacer cette lettre écrite dans les hôpitaux nommés ci-dessus. Je tiens à remercier deux grands Messieurs : les Docteurs **Dany BAUD** et **Dominique LINE** et le Docteur **Eric FLAURE**, mon médecin traitant, qui par leur gentillesse, leur compréhension, leur savoir aussi bien pour les soins que pour leur psychologie, de m'avoir aidé dans des moments difficiles. J'espère pouvoir tenir la rampe, nous sommes **DUMASIENS** d'abord. Je ne pense pas que la teneur de ce préambule gênera nos adhérents. De temps en temps il faut savoir remercier les personnes. **Alexandre DUMAS** savait très bien le faire et avec panache. Je ne suis pas **Alexandre DUMAS** et je suis loin de lui arriver à la cheville. Un grand merci à ceux qui sont venus me voir, ils n'ont pas été nombreux, même pas les doigts de la main droite !*



LETTRE N° 11

*Rédigée avec les documents fournis par Monsieur François ANGOT, notre Secrétaire Général.
En ce qui concerne les Hôtelleries et les humeurs et humour d'Alexandre DUMAS.*

*A envoyer à la Sécurité routière !!! Est-ce que la maréchaussée française apprécierait
l'humour Dumasien. Certains, oui, d'autres sûrement pas.*

" Les femmes et le bon vin vous font aimer et chérir la vie ! ". (c'est très vrai).

Alexandre DUMAS.

Cette lettre part en retard, par rapport à nos parutions, ceci n'est pas entièrement de ma faute, les textes de François étaient en temps et en heure sur mon bureau (parfois certains impondérables de la vie changent tout), mais quand on a besoin de personnes pour vous aider, il n'y a plus de Dumasiens, cela c'est déjà produit plusieurs fois. C'est la dernière lettre, ainsi que le courrier de l'Association, que j'édite personnellement. Cette lettre a deux particularités

La première partie je l'ai l'écrite dans la chambre N° 3120 de l'hôpital de Soissons, et traite des hostelleries de Villers-Cotterêts ainsi que des bons mots de notre grand ami **Alexandre**.

La deuxième partie, j'avais commencé à la traduire et à la transcrire au C.H.S.P de Chevilly-Larue en mars 1999, un document de 1811. Cette partie concerne un de mes ancêtres qui a eu l'honneur de servir sous les ordres du Général **FERRACCI**, qui apparaît dans la **SAN-FELICE** de notre grand Romancier, puis sous les ordres du Général **HUGO**, il connu le Général **DUMAS**, **Victor HUGO** et bien entendu notre grand ami **Alexandre DUMAS**. Je vous laisse le plaisir de lire les souvenirs d'Espagne du Général de Division **Léon-Valérien Comte de NOÛE**.

X.-X.-X.-X.-X.-X.-X.-X.-X.-X.-X.-X.-X

En 1837, **Alexandre DUMAS**, reçoit enfin la **Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur**, avec une joie enfantine. Il adorait les croix, les médailles, les rubans et les mettait tous à la fois, " une Belge, une Suédoise, une Italienne, etc. . . "

C'est bien simple, dès qu'il arrivait dans un pays étranger, il demandait une décoration (il n'a pas été le seul. C'est monnaie courante aujourd'hui). Si par malheur on ne lui attribuait pas, il l'achetait

Tiens, tu es décoré. Qu'est-ce que tu as fait ? - Des démarches, me répondit-on.

X.-X.-X.-X.-X.-X.-X.-X.-X.-X.-X.-X.-X

Alexandre DUMAS gardait toujours un bel optimiste. Dans son bureau il riait tout seul en écrivant "*Si mes récits ne sont pas languissants : c'est parce que je me porte bien ! et il ajoutait : Un art qui fatigue, n'est pas un art : Ceci est dédié a tous ceux qui se prennent la tête entre les mains pour accoucher d'une idée, malheureusement ils sont trop nombreux, bientôt il manquera de mains.*

Alexandre DUMAS.

L'Hostellerye du Cheval Blanc.

Voisine de l'hostellerye de Saint-Nicolas (emplacement de l'ancienne tonnellerie GUEZ, partie, et de la bijouterie COLONGNE), l'hôtellerie du *Cheval-Blanc*, après un contrat de 1633, avait << deux estages de hault >>, et était tenu par " Damoiselle " Gillette CHEVREMONT, laquelle n'hébergeait que les gens de pieds, << mais de bon et franc avoeu >>.

En 1693, Magdelaine CHEVREMONT, très probablement la fille de Gillette, se reconnaît propriétaire de l'hôtellerie du *Cheval-Blanc*, et du droit d'y " vendre à la pinte ses cydres et perrés (sic) du clos et pré de Saint-Thomas " Le clos de Saint-Thomas était situé rue de Bapaume.

En 1713, c'est Bernard CHEVREMONT qui tient en mains les rênes du " Cheval-Blanc " . Il les passe en 1737 à Nicolas MILLET, fendeur de sciaux, absent du pays à cause de son atelier étant au pavée du "Plessier du Bois ".

En , c'est encore un Nicolas MILLET qui conduit " le Cheval Blanc " VARLET - HUBAUT, traiteur, lui succède en 1785.

L'hôtellerie du *Cheval-Blanc* est ensuite achetée par MAUPRIVEZ, boucher, le 23 messidor an XII puis par (NIGUET, Notaire), pour être revendue à COUTEAU, perruquier, le 16 janvier 1812.

C'en est fait de l'hostellerye du *Cheval-Blanc*.

X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X-X

« Les jeunes gens arrivent dans le monde au bras d'une Protectrice d'âge mûr, et en littérature avec des idées dépassées. - Il faut beaucoup de métier pour avoir des idées neuves » .

Alexandre DUMAS.

L'Hostellerye du Mouton.

Dans un roole de 1553, nous voyons que Jehan COLLIARD et Pierre BEVEY, << maitres masson du païs limozin, de présens habitants de Villiers-Costrest>>, sont également propriétaires de " l'hostellerye du Mouton " qu'ils ont acheptée " de la veusve << de déffunct (sic) JORDAIN, dit La BRUYERE, de son vivant hostelain. Ladicte maison et hostellerye du Mouton, assize au hault de la ruë qui conduit devant ladicte Ormelaye et le calvayre

de mission ou Croix des Chartreux, prosche de la sente allant de la Plaisne du Pleux au village de Pisleux par la Maladrerie >>.

Près de cette hôtellerie et de ce calvaire probablement, dans ce lieu planté d'ormes qui donna son nom à la rue de Lormet (aujourd'hui rue **Alexandre DUMAS**) devait se dresser le gibet où l'on << pendoit hault et court >> les contrevenants à la police du Roy, car dans un << arrangement >> de 1579, conclu entre **MESNE** le porcher et **DEAUDRY** d'Anthreuil, ce dernier cède au premier un esseim de terre, tenant d'un bout un " jardin à fruitcs " de l'hostellerye du Mouton et d'autre au " petit boys des pendus de justice "; . . Voisinage bien sinistre pour une hôtellerie, mais qui devait être une cause de bonne recette les jours d'exécution.

En 1622 l'hostellerye du Mouton appartient aux **MINOUFLET** de la **FOSSE**.

Démolie en partie " de par un coup de feu du ciel " le 17 juillet 1694, l'hôtellerie fut rétablie, *dix ans* plus tard, seulement, la superstition éloignant de ses ruines << tout un chacun du pays et envyrons et les propriétaires >> . . . Enfin, en 1704, un Sieur **Guillain MINOUFLET**, à l'esprit moins timorée, se mit en devoir de rebâtir la maison et l'hôtellerie du Mouton. Mais il ne vit pas l'achèvement des travaux ; et au commencement de 1705, la mort l'ayant surpris sans postérité, son frère aîné **Jean MINOUFLET**, Sieur de la **FOSSE**, Escuyer, garde du corps du Roy, demeurant à Bonneuil, hérita de son frère et fit bail de l'hôtellerie du Mouton à un Sieur **Pierre PLE**. << ci-devant louvetier de S . A . R . en forêt de **RETZ** >>

En 1720, c'est un Sieur **Jean BIZAULT** qui mène l'hostellerye du Mouton, dont le fond appartient à **Mammer GANDELET**, Escuyer du Roy, qui a épousé Marye MINOUFLET de la **FOSSE**.

Le même **Jean BIZAULT** la tient encore en 1742 ; mais depuis cette époque le nom des détempteurs de << l'hostellerye du Mouton >> nous est complètement inconnu.

Cette ancienne maison dut faire place, vers la fin du dix-huitième siècle, à une auberge qui prit l'enseigne du << Cheval-Blanc >> et nous avons connu **LADAGUE** et **Adrien LEBLANC**.

Mais tout cela est déjà bien loin et une belle construction moderne s'élève aujourd'hui où se profilait jadis << le vieux pignon à escalier >> de l'auberge, tandis que la statue de notre bon et cher **Alexandre DUMAS**, remplace avantageusement, glorieusement, l'ancien " calvayre des Révérends Pères Chartreux " et le sinistre bois des " hault pendus de justice ".

Revenons, maintenant, sur nos pas, et, laissons momentanément de côté la rue de **NOÛE** (aujourd'hui rue Demoustier), où il n'y eut jamais << d'hostelleryes >> proprement dites, du moins à notre connaissance, mais seulement deux cabarets dont nous dirons quelques mots en leur temps; nous passerons devant la Place et prendrons la rue de l'Eglise où nous nous arrêterons près de l'angle formé par cette rue et la Place du Château, devant une maison " appelée d'ancienneté ".



Homard (à l'Américaine).

" Jeter le homard vivant " dans une casserole remplie d'eau salée (de mer de préférence), ajouter du beurre, du persil plat, un piment rouge et deux ou trois tiges de poireau blanc. Un petit quatrain de **Jean ARMODOLDI**. Une Américaine était incertaine sur la façon d'apprêter ce magnifique crustacé. Ce dernier lui dit : si l'on remettait la chose à plus tard dit le roi de la mer à l'Américaine.

Alexandre DUMAS.

Hostellerye de l'Escu de France : place du D^e Mouffier (maison de la presse).

Secrétariat : 8, rue Léveillé 02600 Villers-Cotterêts Tél : 03.23.72.74.95
Notre site Internet est - [http : // perso.fr/3dumas.vieux-villers/3dumas_sauv_vieux_villers.htm](http://perso.fr/3dumas.vieux-villers/3dumas_sauv_vieux_villers.htm)

Association régie par la loi de 1901

- " **du Dauphin** : 5, 7, 9 et 11, rue du Général Leclerc (maisons **LECAREUX - LANGON** - et la cave à vin).
- " **de la Boule d'Or Couronnée** : rue du 18 Juillet (ancien hôpital de Villers-Cotterêts).
- " **de l'Espée-Roiale** : 41, rue du Général Mangin .
- " **de la Croix-d'Or** : 26, rue du Général Mangin (Hôtel le Régent). Propriété de Madame Michèle **THIEBAUT**.
- " **de la Clicaudine** : à l'angle de la rue Léveillé et de la rue Alexandre Dumas démolie par la ville en 1906, actuellement compagnie d'assurances (en partie)
- " **du Sans-Souci** : à l'angle de la rue Léveillé et de la rue Alexandre Dumas (ex hôtel de la Chasse) actuellement propriété du D^r François **GIBERT**.
- " **du Grand - Cerf** : 15, rue du Général Leclerc.
- " **du Petit - Lion** : 25, rue du Général Leclerc (Monsieur **ROBERT** coiffeur).
- " **du Lion - d'Or** ci-devant **Lion-Rouge**: rue du Général Leclerc et 3, rue de la Faisanderie (Banque **Scalbert-Dupont**).
- " **du Sauvage** : rue du Général Leclerc (emplacement de la maison **FASQUELLE** et ancienne maison **BELLOT**, maintenant annexe des Ets **GANDON**).
- " **de la Fleur de Lis** : (aujourd'hui Pomme d'Or) 16, rue du Général Mangin (anciens E^s. **OBE VILLERMET**).
- actuellement E^s Gilles
- " **de la Croix de Lauraine** : 19, rue du Général Mangin (actuellement boulangerie **FAVEREAU**, anciennement **BROCHETON** " dont son fils Jean a tenu un garage à Villers-Cotterêts ", puis **SEGARD**).
- " **de la Hurre**: Place du Docteur Moufflier (actuellement charcuterie Vincent **DESAUTEZ** , pour les vieux Villers anciennement **PAPELARD** puis **LEROY**)
- La Capitainerie**: à l'angle de la rue du 18 Juillet et la Place Aristide Briand . Propriété de Madame C. **RENARD**
- " **du Petit-Cerf** : 23 et 25 rue du Général Mangin (boucherie **MASSA** et pâtisserie **DELABRUYERE**).
- " **du Heaume** : 6 et 8 rue du Général Mangin (pharmacie **DENOLLE** et **FLORE** décoration).
- " **de Saint-Jacques** ci-devant **La Coquille** : 2 et 4 Place du Docteur Moufflier (anciennement maison **JAC** actuellement coiffure **GRAFFITY**).
- " **de la Licorne** : 14, Place du Docteur Moufflier (ancienne agence de la Société Générale puis Crédit Lyonnais).
- " **du Plat- d'Estain** : Place du Docteur Moufflier (atenant à la Licorne).
- " **de la Providence** ci-devant des **Bons-Enfants** : 18, rue Alexandre Dumas (propriété de Maître **VABOIS**).
- " **de la Grosse-Teste** ci-devant **Croix-Blanche** : 35 - 37, rue du Général Mangin anciennement rue Villers les **Moynes** (ancienne Vénérie du Duc d'**ORLEANS** actuellement propriété des familles **CHAUVIN** et **LATRE**).
- " **du Cygne** : 16, rue Alexandre Dumas (ancienne étude de Maître **VABOIS**, actuellement étude de Maître **GERME**).
- " **du Cocq** : se situait vraisemblablement en haut de la rue de Pleu à côté de la rue du Fossé du **Cocq**
- " **des Trois-Maillets** ci-devant des **Ras** : doit se situer rue du Général Leclerc, nous recherchons son emplacement exact.
- " **de l'Ange** : 2, rue du Général Mangin (anciennement Grande rue de Soissons) à l'emplacement d'une partie de la Poste actuelle.
- " **de l'Estoille d'Or** : Place du Docteur **MOUFLIER** (anciennement Place du Marché) à l'emplacement d'une partie de la Poste actuelle, à côté de la mercerie **LEROY** pour les vieux **VILLERS**.
- " **du Cheval Blanc** :
- " **du Mouton** : rue de Lormet (aujourd'hui rue Alexandre **DUMAS**)

Sources:

- Mes mémoires **A. DUMAS** (**PLON**)
- Les anciennes **Hostelleries Cotteréziennes** (**E. ROCH**) 1906
- à propos d'**A. DUMAS** (**R. LANDRU**) 1981
- Les Trois **DUMAS** (**André MAUROIS** de l'Académie Française)
- Notes personnelles
- Le Duché de Valois (**PRIEUR CARLIER**) 1764
- Immeuble 16, rue A. Dumas (Maître **P. VABOIS** Notaire Honoraire)
- Chanson en l'honneur de papa **GAILLOT** (Monsieur et Madame **Robert NOE**)
- **Alexandre DUMAS** chez les Zouaves (Messieurs **Jehan** et **Bertrand de NOÛE**)
- **Maurice d'HARTOY**
- Souvenirs d'Espagne - Archive personnelle (**Jehan C^{te} de NOÛE**)

Villers-Cotterêts le 10 juin 1999 - Jehan C^{te} de NOÛE